



Frontignan, mardi 26 juin 2018

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/08038

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Modalités d'exploitation**Pont mobile de Frontignan (Horaires d'été)****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 01/07/2018 à 06:00 au 31/08/2018 à 22:00

- o Canal du Rhône à Sète, déviation de Frontignan
au pk 1.250 (Pont mobile de Frontignan)

Commentaire :

Nous vous informons que, du 1er juillet au 31 août 2018, le Pont mobile de Frontignan sera levé 3 fois par jour, aux horaires suivants : 8h30, 13h00 et 19h00.

Service(s) à contacter :

Subdivision de Frontignan, Pointe Caramus, BP 90071, 34110 FRONTIGNAN CEDEX

Tél : 04 67 46 65 80 - Fax : 04 67 43 00 24

Date limite d'affichage :

01/09/2018

Chef de Subdivision

Signé

BRAHIM LOUAFI